

CIM/51.351

Prof. Jenny ZAHARIEVA
Présidente
Union des musiciens et danseurs
bulgares (UBMD)
12 Bld Vitosha, ét. 5
SOFIA 1000
Bulgarie

Paris, le 11 mai 2010

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que lors de sa dernière réunion tenue à Vienne, du 18 au 20 avril 2010, le Bureau exécutif du Conseil international de la musique a décidé l'admission de l'Union des musiciens et danseurs bulgares (UBMD) dans la catégorie des « Conseils nationaux de la musique ».

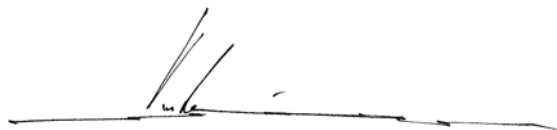
C'est pour moi un véritable honneur que d'accueillir à nouveau la Bulgarie, pays dont nous admirons et apprécions hautement la diversité des expressions musicales, au sein de la communauté du CIM. J'attache une importance particulière à ce que votre adhésion mène à une collaboration fructueuse et une participation de l'UBMD dans de projets de coopération au niveau européen aussi bien qu'au niveau global.

Suite à votre adhésion au CIM, vous devenez automatiquement membre de notre groupe régional pour l'Europe, le Conseil européen de la musique (EMC). A ce titre, vous recevrez des informations et des invitations de l'EMC et vous pourrez exercer votre droit de vote à l'Assemblée annuelle de l'EMC.

Etre membre du CIM vous procure des droits mais également des responsabilités et je vous invite à les découvrir à la lecture de nos Statuts et Règlement intérieur que vous trouverez sous ce pli.

Je me réjouis d'avance de la participation active de l'UBMD dans la vie du Conseil international de la musique. Veuillez noter dès maintenant les dates de notre prochain Forum mondial de la musique qui se tiendra à Tallinn, du 26 septembre au 2 octobre 2011.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer personnellement, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.



Frans de Ruiter
Président